

Note sur le projet

« VIF ! »

Villages Innovants pour le Futur

Depuis quelques années les politiques publiques se multiplient en faveur des « Bourgs centres ». Toutefois, soulignons que dans nos périmètres ruraux, les bourgs centres ne peuvent rester vivant **que** si les **centres bourgs** qui les entourent restent en vie également car ils sont sources de chalandis pour les services et les commerces de proximité.

La remarque soulève des questions nombreuses quant aux solutions à trouver, à inventer, pour donner au milieu rural toute la dynamique nécessaire à son développement.

Pour y répondre, la communauté de communes propose d'expérimenter sur son territoire, la réalisation d'études de programmation urbaine à l'échelle de quelques bourgs volontaires.

Pourquoi une expérimentation ?

Parce que cette démarche, courante dans les Parcs Naturels Régionaux, et fréquente dans l'ouest de la France, serait innovante dans notre région sur des villages de petite taille. Cette opération pourrait servir de « pilote » et de modèle reproductible ensuite.

Parce que le lancement de cette opération serait marqué par l'ouverture des réflexions à des universitaires en organisant un séminaire d'introduction, puis un workshop rassemblant des étudiants de profils différents (étudiants en architecture, en école du paysage, en écologie, en géographie, en immobilier, en commerce, en histoire...).

Pourquoi dans des bourgs volontaires ?

Parce que cette démarche est chronophage dans sa réalisation demande un portage politique sur un délai supérieur à celui du mandat pour sa mise en œuvre.

Qu'est-ce qu'une démarche de programmation urbaine ?

C'est une démarche résolument pluridisciplinaire qui vise, après un diagnostic, à définir des enjeux, des leviers d'actions et un programme de travaux pour répondre aux besoins identifiés.

L'analyse intervient à différentes échelles de temps et d'espaces.

Elle doit prendre en compte à la fois l'histoire du bourg, son identité, son patrimoine bâti et naturel, sa composition, ses habitants, son économie, ses espaces publics, sa fonctionnalité, les déplacements, ... Elle s'appuie sur une forte participation citoyenne où chacun est appelé à se pencher sur le « bien commun », le territoire, comment « bien l'habiter ».

Cette réflexion participative permet de confronter l'espace « vu » (par le technicien) et l'espace « vécu » (par les habitants) et d'ainsi enrichir les réflexions menées.

Pour chaque bourg, la méthodologie est à inventer afin de créer une démarche totalement individualisée pour une réponse adaptée à la réalité de chacun.

Il s'agira ensuite de mettre en œuvre une stratégie globale qui sera déclinée à terme en plan d'actions pluriannuel ciblé.

Quelles modalités de mise en oeuvre ?

La communauté portera le projet.

L'étude pourrait être réalisée par un ou plusieurs bureaux d'études afin d'offrir toutes les qualifications nécessaires à ce travail pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, économiste, écologue, aménageur, génie civil, etc.).

Quels financements ?

Sous réserve de l'approbation du plan d'actions du programme Leader, cette démarche pourrait obtenir des fonds européens et des fonds régionaux.

Quelles communes ?

Les communes de Mailley et Chazelot (634 habitants), Noidans le Ferroux (655 habitants), Raze (341 habitants) et Soing Cubry Charentenay (521 habitants) ont été retenues pour participer à cette opération.

Elles offrent la particularité d'être des bourgs « relais » irrigant le sud du territoire communautaire.